

# FINI LE SAC JAUNE JETABLE PLACE AU CABAS REUTILISABLE

### Pourquoi?

Les emballages (poubelle jaune) sont actuellement triés chez les usagers soit dans des sacs jaunes transparents déposés dans les bacs à couvercle jaune, soit jetés en vrac dans les colonnes dédiées. Ils sont ensuite collectés par les services de Pontivy Communauté, puis pris en charge par le SITTOM-MI (syndicat de traitement des déchets) qui les transportent au centre de tri PAPREC Bretagne au Rheu (35) où ils sont triés par matière afin de permettre leur recyclage.

Depuis quelques années, **la qualité du tri des emballages est en forte baisse**. Cela signifie que l'on y retrouve en grande quantité des déchets autres que des emballages (erreurs de tri), que le centre de tri doit faire incinérer ou enfouir.

Ce coût d'élimination est facturé à Pontivy Communauté, il représente environ **250 000 €** par an (**280 000 € en 2023**). A cela s'ajoute le coût important des sacs jaunes (114 000 € en 2023).

## Les refus de tri ont atteint 811 tonnes en 2023, soit environ 16,6 kg/habitant.

On y retrouve des emballages pleins, du verre, des objets divers, des déchets alimentaires, des masques, des ordures ménagères diverses...et des sacs noirs entiers!

Ces erreurs se retrouvent pour une grande majorité dans les sacs jaunes. En parallèle, **le tri en vrac** dans les colonnes est de meilleure qualité.

Ce constat a conduit à une **réflexion sur la suppression des sacs jaunes**, source d'économies, de meilleure qualité du tri des emballages et d'un risque moindre de saturation des colonnes.

# Comment?

Les sacs jaunes ne seront plus distribués, mais les foyers seront équipés d'un sac cabas, réutilisable et lavable, pour y stocker leurs emballages avant de les vider en vrac dans les conteneurs dédiés.

Il faudra simplement veiller à bien fermer le bac afin d'éviter l'envol des déchets. Certains bacs ont été équipés de coupe-vent, appelez-nous si vous rencontrez des problèmes de ce genre.

À partir du 1<sup>er</sup> juillet, ces sacs cabas seront distribués gratuitement en mairie à raison d'un sac par foyer, lors de distributions uniques.

Les consignes de tri ne changent pas: tous les emballages sans exception (en plastique, en métal ou en carton), bien vidés de leur contenu, sont à trier. Pour rappel, il n'y a pas besoin de les laver, il ne faut pas les imbriquer, juste les écraser pour gagner de la place. Ces consignes seront communiquées de nouveau lors des distributions.



Attention : ne pas mettre de sac noir ou opaque dans le bac/conteneur jaune, il sera automatiquement refusé au centre de tri ! Pour protéger les agents de ce site, il leur est demandé de ne pas toucher aux sacs opaques.

### En résumé :

Les sacs jaunes transparents donnés par Pontivy Communauté disparaissent au profit de sacs de tri réutilisables ;

Nous vous invitons donc à ne plus utiliser de sacs transparents dans les bacs jaunes : stockez vos emballages dans le sac cabas et videz-le dans les conteneurs les plus proches de chez vous ;

Les consignes de tri ne changent pas : si c'est un emballage, il se trie ;

Les sacs cabas sont à récupérer en mairie à partir du 1<sup>er</sup> juillet ; contactez votre mairie pour les dates de distribution ;

Les avantages :
moins de déchets ;
moins de risque de bloquer les colonnes ;
moins d'erreurs de tri ;
des économies ;
moins de déplacements en mairie!

Pour toute question:

Numéro vert gratuit

0 800 21 21 06